

COMMUNE DE LOGUIVY-PLOUGRAS

Compte-rendu du

CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 25 Mars 2021

Présents : J.F. LE GALL, S. RUBEUS, N. GRELLEPOIX, Y. LE CREFF, P. LE BALCH, L. LE GUEN S. LOZAC'H, LAGADEC, A. LE FOLL, D. LE GUEN, M. DUEDAL, G. LAGADEC, PICHOURON.

Absentes : Pascale LE GALL procuration pour Yvon LE CREFF et Béatrice LE GUYADER procuration pour Saïg RUBEUS

Arrivée de Béatrice LE GUYADER à 18h52

Arrivée de Pascale à 19h05.

➤ Secrétaire de séance : Françoise PICHOURON

➤ BUDGET GENERAL : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

Présentation du CA par Monsieur DORKEL Trésorier Principal.

Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité

➤ BUDGET GÎTE DU DRESNAY : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

Présentation du CA par Monsieur DORKEL Trésorier Principal.

Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité

➤ BUDGET RESIDENCE DES GENÊTS : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

Présentation du CA par Monsieur DORKEL Trésorier Principal.

Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité

➤ AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter en totalité le résultat de fonctionnement en recettes d'investissement au compte 1068 soit la somme de 254 609.26 euros.

➤ TAUX D'IMPOSITION TAXES DIRECTES LOCALES

Le Maire propose au conseil de ne pas augmenter les taxes locales directes.
Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition.

➤ BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE

Le projet de budget pour l'exercice 2021 s'équilibre à 840 000.00 € en fonctionnement et à 808 500.00 € en investissement.

Le budget est validé par 8 voix POUR et 7 voix CONTRE (A. LE FOLL, S. LOZACH, M. DUEDAL, D. LE GUEN, L. LE GUEN, G. LAGADEC)

➤ BUDGET PRIMITIF 2021 GÎTE DU DRESNAY

Le projet de budget pour l'exercice 2021 s'équilibre à 48 412.84 € en fonctionnement et à 41 410,19€ investissement.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

➤ BUDGET PRIMITIF 2021 RESIDENCE DES GENÊTS

Le projet de budget pour l'exercice 2021 s'équilibre à 44 581.30€ en fonctionnement et à 89 152.60 € en investissement.

Ce budget est adopté à l'unanimité

➤ CONVENTION AVEC LTC : DIAGNOSTIC ENERGETIQUE MAIRIE

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la convention avec le CEP de LTC (tarif de 146,00€ la $\frac{1}{2}$ journée de diagnostic énergétique). Nicolas GRELLEPOIX est nommé référent énergie.

S. LOZACH souligne qu'il serait bon de faire un diagnostic complet de tous les bâtiments publics.

➤ DEVIS REFECTION DES ROUTES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Didier LE GUEN ne pouvant pas voter) de retenir la proposition de LTC pour les montants suivants.

	LTC
Route de Goascourget	Devis 1 :1763.60€
VC de Croas Ar Bakch devis 1	10 350.24€
VC de Croas Ar Balc'h devis 2	13 093.42€

CR du moulin de Trogorre	11 512.32€
--------------------------	------------

➤ QUESTIONS DIVERSES

• Convention pour aménagement carrefour RD11/RD 88

Le maire propose au conseil municipal de signer la convention de maîtrise d'œuvre avec LTC pour l'aménagement du carrefour de la RD 11 et de la RD 88 pour un montant de 6550.00€ et 584.00€ pour les frais de levés topographiques. Le CM à l'unanimité valide cette proposition.

• Modification de la composition du capital de la SPLA LANNION TRÉGOR AMÉNAGEMENT par la cession d'actions détenues par LTC à la commune de KER-MARIA-SULARD

Le CM à l'unanimité valide l'entrée de Kermaria SULARD dans la SPLA

• Convention de commercialisation avec LTC pour le Gîte du Dresnay

L'objectif du service est de valoriser le territoire et ses acteurs touristiques et d'accentuer l'attractivité du territoire auprès de nouvelles clientèles.

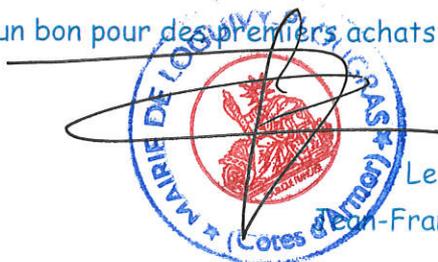
En contrepartie du service rendu par l'Office de Tourisme Côte de Granit Rose, le partenaire accepte de verser à l'Office de Tourisme une commission au montant de 10 % de la location.

Le Maire propose au conseil municipal de valider cette convention.

• Fonds de concours pour le fonds de concours pour la voirie

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à demander le fonds de concours LTC pour les travaux de voirie 2021.

- Didier LE GUEN demande s'il faut une autorisation pour construire une serre tunnel de 80m².
- Arnaud LE FOLL demande s'il est envisageable de créer une zone de pique-nique au Dourmeur. Il serait essentiel de stabiliser l'accotement. Voir avec le département si cela est possible.
- Arnaud LE FOLL Ballons du city-stade : la Convergence des Loutres souhaite créer un local afin de ranger le matériel. Le matériel étant actuellement stocké dans une pièce atteinte par la mэрule il sera nettoyé et désinfecté.
- Le CASDIS a augmenté le délai légal d'intervention à 25 minutes au lieu de 20 minutes auparavant.
- S. LOZACH demande un bon pour des prochains achats de livres



Le Maire,
Jean-François LE GALL